

COMMUNE DE FROHMUHL



Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 12 avril 2021

Date de convocation : 07/04/2021 Sous le présidence de : Monsieur Didier FOLLENIUS (Maire)
Secrétaire de la séance : Monsieur Guillaume PEIFER

Date d'affichage :
13 et 14 avril 2021

Membres en exercice : 11 **Présents :** Didier FOLLENIUS, Christine NISS, Guillaume PEIFER, Dominique THELLYERE, Rodolphe SCHAEFFER, Muriel HERRMANN, Marc-Antoine BAUDINET, Dorine GOLDSTEIN, Jérémy KURTZ, Emilie VERCLEYEN

Présents :
10

Représentés:

Votants : 10 **Excusés:** Véronique MERTZ

Absents:

Ordre du jour:

01. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 MARS 2021
02. TRAVAUX DE RENOVATION AU N°7 RUE PRINCIPALE
03. COMPTE DE GESTION 2020 - TELEDISTRIBUTION
04. COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - TELEDISTRIBUTION
05. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 - TELEDISTRIBUTION
06. BUDGET PRIMITIF 2021 - TELEDISTRIBUTION
07. COMPTE DE GESTION 2020 - RESTAURANT
08. COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - RESTAURANT
09. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 - RESTAURANT
10. BUDGET PRIMITIF 2021 - RESTAURANT
11. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021
12. COMPTE DE GESTION 2020 - COMMUNE
13. COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - COMMUNE
14. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 - COMMUNE
15. BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE
16. DIVERS

Délibérations du conseil:

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 MARS 2021 - DEL_2021_012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations du 12 mars 2021.

OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT AU N°7 RUE PRINCIPALE - DEL_2021_011

- **Vu** la délibération du 12 mars 2021, décidant la réhabilitation du logement sis au 7 rue Principale à Frohmuhl,
- **Vu** les esquisses, élaborées par le maître d'oeuvre Claire KELLER, architecte à Wingen sur Moder,
- **Vu** les synthèses estimatives prévisionnelles de Mme Keller,
- **Vu** que le logement sera prévu pour une occupation sociale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de réhabiliter le logement selon l'esquisse n°1, présentée par l'architecte Claire KELLER pour un montant estimatif de 93 270€ HT + les frais annexes de 15 525,10€ HT (honoraires architecte, SPS, DAT, infiltrométrie)
- **autorise** le maire à solliciter le Fonds de Solidarité Communale (FSC) à la Collectivité Européenne d'Alsace,
- **autorise** le maire à solliciter les autres subventions possibles,
- **autorise** le maire à débloquer le prêt n°10278 01648 00036610404 pour le financement,
- **précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de 2021
- **autorise** le Maire à signer tout document administratif y relatif.

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 - TELEDISTRIBUTION - DEL_2021_013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

Après s'être fait présenter le budget unique du service télédistribution de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - TELEDISTRIBUTION - DEL_2021_014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

délibérant sur le compte administratif du service télédistribution de l'exercice 2020 dressé par FOLLENIUS Didier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		40 875.12		928.08		41 803.20
Opérations exercice	39 646.67	3 636.30	10 900.45	47 262.61	50 547.12	50 898.91
Total	39 646.67	44 511.42	10 900.45	48 190.69	50 547.12	92 702.11
Résultat de clôture		4 864.75		37 290.24		42 154.99
Restes à réaliser						
Total cumulé		4 864.75		37 290.24		42 154.99
Résultat définitif		4 864.75		37 290.24		42 154.99

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (Le Maire s'est abstenu du vote et a quitté la salle)

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 - TELEDISTRIBUTION - DEL_2021_015

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 37 290.24

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	928.08
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	36 362.16
Résultat cumulé au 31/12/2020	37 290.24
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	37 290.24
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	37 290.24
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - TELEDISTRIBUTION - DEL_2021_016

Le Maire présente le rapport du budget :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 du service TELEDISTRIBUTION de la Commune de Frohmuhl,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du service TELEDISTRIBUTION de la Commune de Frohmuhl pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 51 524.99 Euros
En dépenses à la somme de : 51 524.99 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	38 660.24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		42 660.24

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	5 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	370.00

002	Résultat de fonctionnement reporté	37 290.24
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		42 660.24

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	4 000.00
23	Immobilisations en cours	4 094.75
020	Dépenses imprévues	400.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	370.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		8 864.75

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	4 864.75
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 864.75

ADOPTE A LA MAJORITE

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 - RESTAURANT - DEL_2021_017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

Après s'être fait présenter le budget unique du service restaurant de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - RESTAURANT - DEL_2021_018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

délibérant sur le compte administratif du service restaurant de l'exercice 2020 dressé par FOLLENIUS Didier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	34 501.26				34 501.26	
Opérations exercice	12 568.20	15 649.07	6 566.48	19 145.76	19 134.68	34 794.83
Total	47 069.46	15 649.07	6 566.48	19 145.76	53 635.94	34 794.83
Résultat de clôture	31 420.39			12 579.28	18 841.11	
Restes à réaliser						
Total cumulé	31 420.39			12 579.28	18 841.11	
Résultat définitif	31 420.39			12 579.28	18 841.11	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (Le Maire s'est abstenu du vote et a quitté la salle)

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 - RESTAURANT - DEL_2021_019

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 12 579.28

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	10 500.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	12 579.28
Résultat cumulé au 31/12/2020	12 579.28
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	12 579.28
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	12 579.28
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - RESTAURANT - DEL_2021_020

Le Maire présente le rapport du budget :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 du service RESTAURANT de la Commune de Frohmuhl,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du service RESTAURANT de la Commune de Frohmuhl pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 106 670.39 Euros
En dépenses à la somme de : 106 670.39 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	7 700.00
66	Charges financières	300.00
023	Virement à la section d'investissement	10 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 000.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	18 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		18 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	5 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 750.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	31 420.39
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		88 670.39

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	52 591.11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	12 579.28
165	Dépôts et cautionnements reçus	13 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		88 670.39

ADOPTE A LA MAJORITE

OBJET : TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021 - DEL_2021_021

Par délibération du 19 juin 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 11,10%
TFPB : 18,00%
TFPNB : 73,87%

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 31,17%(soit le taux communal de 2020 : 18,00% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Suite à ces informations, le CONSEIL MUNICIPAL prend acte du nouveau taux de référence de TFPB (18,00% + 13,17% = 31,17%), est DECIDE :

- de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

TFPB : 31,17%
TFPNB : 73,87%

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 - COMMUNE - DEL_2021_022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - COMMUNE - DEL_2021_023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par FOLLENIUS Didier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		228 553.37		33 211.29		261 764.66
Opérations exercice	288 011.31	11 362.02	145 951.27	171 427.19	433 962.58	182 789.21
Total	288 011.31	239 915.39	145 951.27	204 638.48	433 962.58	444 553.87
Résultat de clôture	48 095.92			58 687.21		10 591.29
Restes à réaliser						
Total cumulé	48 095.92			58 687.21		10 591.29
Résultat définitif	48 095.92			58 687.21		10 591.29

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (Le Maire s'est abstenu du vote et a quitté la salle)

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 - COMMUNE - DEL_2021_024

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 58 687.21

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	33 211.29
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	41 192.37
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	25 475.92
Résultat cumulé au 31/12/2020	58 687.21
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	58 687.21
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	48 095.92
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	10 591.29
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE - DEL_2021_025

Le Maire présente le rapport du budget :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune de Frohmuhl,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Frohmuhl pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 497 150.92 Euros

En dépenses à la somme de : 497 150.92 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	77 250.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 400.00
014	Atténuations de produits	12 500.00
65	Autres charges de gestion courante	40 850.00
66	Charges financières	1 500.00
023	Virement à la section d'investissement	31 955.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		221 455.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	27 654.71
73	Impôts et taxes	76 880.00
74	Dotations et participations	55 174.00
75	Autres produits de gestion courante	19 200.00
77	Produits exceptionnels	31 955.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 591.29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		221 455.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	1 700.00
21	Immobilisations corporelles	28 000.00
23	Immobilisations en cours	186 300.00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 600.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	48 095.92
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		275 695.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	74 220.00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000.00

10	Dotations, fonds divers et réserves	25.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	48 095.92
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400.00
021	Virement de la section de fonctionnement	31 955.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		275 695.92

ADOPTE A LA MAJORITE

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Maire clôture la séance.

Le Maire :
Didier FOLLENIUS